

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LE NATURALISTE CANADIEN

VOL XXV

(VOL. V DE LA DEUXIÈME SÉRIE)

No 8

Chicoutimi, Août 1898

Directeur-Propriétaire: l'abbé V.-A. Huard

Un spectacle féerique à Québec

“ Au Canada, dans les environs de Québec, on pêche l'anguille le soir, sur des barques à l'avant desquelles on dispose un fanal. L'anguille, poisson nocturne, qui aime les coins sombres et fuit la lumière du jour, se trouve attirée, fascinée par cette clarté artificielle et insolite ; elle s'approche des barques, sort sa tête de l'eau, et immédiatement le pêcheur qui la guette la gratifie d'un coup de dard en forme de harpon, qui l'arrache toute palpitante à son élément. Rien n'est féerique comme le spectacle, par une nuit noire, de tous ces flambeaux rangés en longues files scintillantes ; et le nombre des anguilles capturées par ce procédé de pêche est incalculable.”

C'est dans le *Cosmos* du 16 juillet que nous lisons cette belle description, sous la signature de l'un des savants justement célèbres de France, M. A. Acloque.

Nos amis de Québec, par exemple, vont être fortement ennuyés d'apprendre de Paris qu'il se passe, à leur insu et dans les environs de leur séjour, de si belles choses qu'ils

ignorent absolument. Mais ils finiront par se réjouir de l'information et sauront en tirer parti. En dehors des époques où l'on peut faire des *excursions au clair de la lune* sur le beau fleuve, il y aura des *excursions dans les ténèbres*, où, en fumant des cigarettes sur le pont des vapeurs, on jouira du "spectacle féerique de tous ces flambeaux rangés en longues files scintillantes." Il viendra tant de Yankees pour voir comme c'est beau, qu'il faudra prochainement ajouter trois ou quatre étages au Château-Frontenac pour les recevoir.— Et les Canadiens qui savaient cela et qui n'en parlaient pas !

Nous qui avons résidé à Québec durant vingt-cinq ans, nous devons avouer que nous n'y avons jamais entendu parler de la pêche à l'anguille qui se pratiquerait dans les environs de la ville sur une si grande échelle. Et nous nous demandons où M. Acloque, qui est un savant très sérieux, a pu recueillir des renseignements aussi fantaisistes... Sans doute de quelque voyageur, retour d'Amérique, qui voulait épater son monde sur les choses extraordinaires qu'un Européen peut contempler en notre continent. A moins que ledit voyageur, à la vue de l'incomparable spectacle de l'éclairage électrique de Québec, n'ait pris "ces longues files scintillantes" pour celles d'innombrables fanaux de barques occupées à pêcher l'anguille... sur le sommet du cap Diamant.

Après tout, il est sûr que, sans que cela revête des proportions le moins grandioses, on pratique un peu partout, dans nos fleuves et rivières, la pêche *au flambeau*. Ici même, vis-à-vis Chicoutimi, dans les chaudes nuits du printemps, nous apercevons parfois deux ou trois flambeaux allumés pour attirer les anguilles au bord de la rivière. Il en est de même, sans doute, en beaucoup d'autres localités de la Province. S'il y a là un grain de pittoresque, le féerique y manque déplorablement.

Et voilà un nouvel exemple du grossissement que subissent les moindres choses, vues d'un continent à l'autre, au lieu du rapetissement auquel on se serait plutôt attendu.

L'ABBÉ PROVANCHER

(Continué de la page 86)

D'après une note que je retrouve, et dont je tiens le contenu de la bouche de M. Provancher lui-même, il fit connaissance en 1861 avec l'abbé L.-O. Brunet, professeur de botanique à l'université Laval, et ce fut en sa compagnie qu'il visita, en cette même année, la région du Saguenay et du lac Saint-Jean. Le voyage du Haut-Canada, dont j'ai aussi parlé dans l'article précédent, eut lieu en 1862, et fut fait de même par les deux botanistes amis, qui allèrent herboriser à Niagara, Kingston, Hamilton, Toronto, Buffalo, etc.

Pendant, pour enrichir la littérature nationale d'une œuvre nouvelle, il ne suffisait pas alors, pas plus qu'aujourd'hui, d'en avoir réuni les matériaux, soit à l'aide des ouvrages de même genre, soit d'après ses études personnelles ; il ne suffisait pas d'agencer tous ces matériaux, ni même de les revêtir d'une rédaction plus ou moins parfaite. Quand on s'en va trouver l'imprimeur et qu'on le prie de vouloir bien nous imprimer, il ne manque pas, *je le sais*, comme a dit Bossuet, de nous répondre : "Quelles sont vos conditions de paiement?" C'est là la pierre d'échoppement sur laquelle les auteurs canadiens viennent donner du pied. En Europe, c'est tout différent. Le ciel, clément aux écrivains, y fait trouver à chaque pas des éditeurs, lesquels, si vous êtes le moindrement connu, s'arrachent votre manuscrit et vous supplient, chacun à son tour, de leur accorder l'honneur d'imprimer votre livre, honneur qu'ils vous payeront en beaux écus sonnants. Oh ! Que l'on entend bien les choses en ces pays-là ! Au contraire, le ciel canadien est tout de glace pour les pauvres gens qui veulent jouer de la plume, et rien n'est plus rare ici qu'un éditeur qui consente à se ruiner pour cultiver leur gloire. Aussi, parmi nous, qui dit auteur dit éditeur, c'est-à-dire que la condition essentielle pour publier un livre au Canada, c'est d'a-

voir de l'argent pour en payer les frais d'impression. Puis on lance sa marchandise sur le marché ; et il arrive parfois que l'on rentre dans ses déboursés.

L'abbé Provancher devait donc songer aux moyens de supporter la forte dépense de publication d'un volume de huit à neuf cents pages ; et il y songea en effet de bonne heure. Cela prouve qu'il était fort "pratique," comme d'ailleurs j'ai toujours trouvé qu'il était. Cela donne à penser que, il y a trois quarts de siècle, les collèges du Bas-Canada donnaient une éducation *pratique* ! S'il en était ainsi, on aurait bien dû empêcher de se perdre le secret de la méthode qu'ils suivaient... Car, aujourd'hui, comme on sait, dès là qu'on a mis le pied dans un collège classique, on n'est plus capable, en une affaire quelconque, de joindre les deux bouts ensemble.—Pour moi, sur ces questions assez controversées de notre temps, je prends la liberté de croire que l'on naît poète, orateur, artiste, mathématicien, et de même homme d'affaires. Et je tiens que l'abbé Provancher, sans être un financier ou un administrateur de premier ordre, sut faire voguer sa barque d'une façon assez entendue sur l'océan des affaires de ce monde.

C'est le 15 septembre 1859, comme on l'a vu, que la bonne Mère Saint-Cyprien pressait notre auteur de ne pas oublier la Flore canadienne qu'il avait quasi promis de publier, une année auparavant. Eh bien depuis le mois d'avril (1859), il y avait en haut lieu une mesure de prise qui aplanissait singulièrement les voies. Car à cette époque, comme en la nôtre, on croyait que le gouvernement devait aider aux entreprises d'utilité publique, de quelque nature qu'elles soient ; et, tout simplement, l'abbé Provancher avait fait mouvoir les ficelles qu'il fallait pour amener le gouvernement du Canada à s'occuper de...botanique. J'ignore tout à fait quelles démarches furent nécessaires pour atteindre le but que l'on voulait. Mais la lettre suivante démontre que l'un de nos hommes d'Etat canadiens-français, Sir N.-F. Bel-leau, qui faisait partie du ministère Cartier-McDonald, joua

le rôle principal en cette affaire, et que les botanistes canadiens lui doivent de la reconnaissance.

Toronto, Samedi, 9 avril 1859.

Monsieur,

Depuis ma dernière, j'ai trouvé l'occasion de m'occuper de votre demande d'une aide pour la publication de la *Flore canadienne*. Je n'ai pas obtenu la somme que vous désiriez; mais celle que mentionne la résolution sous ce pli est un commencement satisfaisant. En passant cette résolution à votre éditeur (1), il pourra retirer les \$600 y mentionnées. Cette résolution vaut de l'argent pour ce montant...

J'ai l'honneur d'être
votre serviteur

N.-F. BELLEAU.

Quant à la "résolution" dont parlait M. Belleau, la voici dans toute sa saveur parlementaire :

8th April, 1859.

In Committee on the Library of Parliament.

Resolved. That three hundred copies of the proposed publication of the Revd. M. Provancher, on the Flora of Canada, be subscribed for, at the rate of two dollars per copy; the same to be paid on the delivery of the work to the Librarians.

Truly extracted from the Minutes of the Library Committee.

ALPHEUS TODD,
Secretary.

Voilà qui est propre à réconcilier un peu avec le régime de l'Union des Canadas. Quel succès aurait-on, aujourd'hui, si l'on s'en allait frapper à la porte du gouvernement d'Ottawa, pour demander un secours de six cents piastres pour la publication, disons d'un ouvrage sur les "Mousses du Canada?" Il est plus que probable qu'on aurait pour seule réponse que cette demande "est prise en sérieuse considération;" et la "sérieuse considération" n'arriverait sans doute jamais à aboutir.

(1) C'est *imprimeur* qu'il faut sans doute lire ici.

Cette subvention accordée à l'abbé Provancher n'était pas à titre gracieux, et il fallait livrer trois cents volumes pour y avoir droit. Mais l'affaire ne cessait pas d'être bonne, malgré tout : car de trouver à vendre, tout d'un coup et d'avance, environ le quart d'une édition, cela est doux à un auteur-éditeur, surtout en ce pays, et j'en connais qui s'accommoderaient fort de la méthode de 1859.

Par exemple, l'honorable M. Belleau donnait fort dans l'optimisme, je pense, quand il semblait croire que la "résolution" du comité de la Bibliothèque était immédiatement négociable. Il ne faut pas oublier, en effet, que la souscription était déclarée payable "on the delivery of the work to the Librarians." Or, l'ouvrage ne devait pas sortir de l'imprimerie avant trois ou quatre années ! Dans l'intervalle, il pouvait se passer bien des événements. Et il s'en passa aussi.

Quand la *Flore* fut publiée, vers le commencement de 1863, ce n'était plus Toronto qui était le siège du gouvernement du Canada, mais Québec, en attendant que l'on transférât à Ottawa toute la machine parlementaire. Surtout, ce n'était plus le ministère Cartier-McDonald qui présidait aux destinées du pays : il s'était démis du pouvoir le 21 mai 1862. Ce changement d'administration dut remplir d'inquiétude M. Provancher sur le sort de la subvention qu'on lui avait promise pour la publication de son ouvrage.

En effet, précisément à l'époque de la chute du ministère conservateur, M. Provancher était en instance auprès du comité de la Bibliothèque, pour obtenir, je suppose, de faire revivre la "résolution" du 8 avril 1859, laquelle depuis trois ans avait eu le temps de mourir. Car il ne faut pas croire que les gouvernements ont la mémoire bien fidèle, quand il s'agit de promesses d'argent !

(*A suivre.*)

V.-A. H.

Excursion en Egypte

(Continué de la page 104)

La bonne sœur Peyramond, qui nous fit si gracieusement les honneurs de son établissement, montra le courage le plus héroïque pendant les événements qui furent si funestes à l'Égypte et principalement à Alexandrie en 1882. Pressée avec instance et à plusieurs reprises, avant le bombardement, de se réfugier avec ses sœurs sur les navires qui étaient en rade, elle répondit noblement en leur nom : " Si nous nous retirons sur la mer pour fuir le danger, qui soignera nos pauvres malades, dont quelques-uns sont à toute extrémité et ne peuvent être transportés de la couche où ils reposent ? Que ferons-nous aussi de nos petits orphelins et de nos enfants trouvés, dont quelques-uns ont à peine quelques mois ? Privés de nos soins, ils succomberont infailliblement. Où les transférer, où fuir avec tant d'innocentes créatures ? Nous avons d'ailleurs toutes fait le sacrifice de notre vie, et s'il faut mourir, nous voulons mourir auprès de nos malades et de nos enfants." Quinze sœurs de Charité, la plupart françaises, n'ont donc pas, malgré les prières réitérées qui leur ont été adressées, consenti à désertier cet hôpital, et elles sont restées fidèlement groupées autour de leur vénérable supérieure. Quelques hommes de cœur se joignirent à elles et sollicitèrent l'honneur de s'enfermer dans leur établissement pour les défendre. Mais ils conviennent eux-mêmes que la sœur Peyramond les dépassa tous par son calme courage, sa présence d'esprit et l'énergie extraordinaire qu'elle déploya constamment. Pendant tout le temps du bombardement qui fut effroyable, et surtout pendant les quarante-huit heures qui suivirent et qui furent bien plus mortelles encore, au milieu des cris furibonds des Arabes qui brûlaient, pillaient, massacraient tout, elle ordonne à ses sœurs de n'interrompre aucun des exercices ordinaires de la communauté ; visites

régulières des malades, soins qui leurs étaient prodigués. ainsi qu'aux orphelins et aux enfants trouvés, exercices religieux : tout fut continué comme en pleine paix, avec une sérénité et une ponctualité admirables. (M. Victor Guérin.)

Voulant récompenser la conduite de cette digne supérieure qui, dans ces terribles circonstances, avait tant contribué à jeter un nouvel éclat sur le nom de la France, le gouvernement français, quelques années plus tard, plaça sur sa poitrine la croix de la Légion d'honneur.

Les sœurs de Charité ont à Alexandrie trois autres maisons que nous eûmes le regret de ne pouvoir visiter. Voici sur chacune d'elles quelques renseignements empruntés, comme la page précédente, à l'ouvrage de M. Victor Guérin, *La France catholique en Égypte* :

La Grande-Maison, dite de la Miséricorde, dont la fondation remonte à 1846 et coïncide avec celle de la mission des Lazaristes. Aujourd'hui son dispensaire reçoit tous les jours en moyenne cinq cents Arabes, ce qui au bout de l'année forme, comme on le voit, un chiffre énorme de malheureux, de malades ou d'infirmes qui viennent réclamer les soins, les médicaments et les conseils des Sœurs. L'une d'entre elles, âgée de quatre-vingt-deux ans, remplit depuis quarante ans à Alexandrie, avec un zèle que la vieillesse n'a point ralenti, ce pieux et pénible ministère.

Dans ce même établissement, l'école compte 907 élèves se décomposant de la manière suivante : 130 demi-pensionnaires, 125 externes payantes, 522 externes gratuites et 130 orphelines entièrement entretenues par la maison. Ce sont les élèves payantes qui, au moyen de la faible rétribution qui leur est demandée, peuvent permettre aux religieuses de recevoir un aussi grand nombre d'élèves gratuites. Toutes les religions et toutes les nationalités qui sont agglomérées à Alexandrie sont représentées parmi les élèves de la maison. Elles y vivent dans l'union et la fraternité la plus complète sous la main douce et expérimentée des Sœurs. Celles-ci sont

au nombre de 30, dont 17 Françaises ; les autres sont des Italiennes, Suisses, Allemandes et Syriennes. La supérieure depuis la fondation a toujours été une Française.

La troisième établissement est l'orphelinat fondé au mois d'octobre 1860. Le but de l'œuvre est de recevoir, de préserver et d'élever de jeunes garçons qui, pour une cause ou une autre, ont perdu l'appui de leurs parents et sont abandonnés à eux-mêmes.

La quatrième maison des filles de la Charité à Alexandrie est celle des enfants trouvés, ou asile Saint-Joseph. Cette œuvre a commencé à la Grande-Maison de la Miséricorde. Depuis quelques années, avec l'accroissement de la population, s'est augmenté aussi le nombre des enfants abandonnés. Là sont nourris, croissent et s'ébattent joyeusement 140 enfants, filles et garçons, les uns allaités par des nourrices que paye l'établissement, les autres un peu plus grands recevant les soins et la nourriture de la main des Sœurs. Quand les petits garçons atteignent l'âge de sept ans, ils sont transférés dans l'orphelinat de leur sexe dont j'ai parlé plus haut.

En quittant l'hôpital, nous prenons le chemin de fer de Rosette et nous allons à Ramleh, petite ville de bains de mer, à trois lieues d'Alexandrie, que l'on a créée depuis quelques années seulement sur un terrain sablonneux, d'où le nom de Ramleh qui veut dire sable, donné à cette localité qui autrefois s'appelait Nicopolis. En nous y rendant nous traversons, en sortant d'Alexandrie, les retranchements dits les lignes françaises ou travaux de fortification exécutés en 1799, par les Français, pour protéger la ville contre les Anglais. Puis nous laissons à gauche le palais de Mustapha Pacha qui, quoique de date récente, est en partie ruiné ; au devant de ce palais on voit les ruines d'un camp romain. C'est sur les hauteurs voisines que se donna la bataille sanglante du 13 mars 1801, entre l'armée française et l'armée anglo-turque. On sait également que c'est sur cette côte qu'Octa-

ve-Auguste défit les partisans d'Antoine ; de là le nom de Nicopolis ou de cité de la victoire donné à la ville qu'il fonda en ce lieu. Ramleh est une charmante bourgade ou plutôt une série de villages parsemés de villas qui, comme à Alexandrie, sont entourées de jardins délicieux plantés de palmiers, d'orangers, de citronniers, etc.

Nous entrons dans l'église catholique, qui fut pillée par les Arabes ainsi que le presbytère en 1882, et rétablie l'année suivante ; sans être élégante elle est propre et bien tenue.

De Ramleh, nous apercevons la pointe d'Aboukir qui ferme à l'ouest la rade du même nom ; sur la presqu'île d'Aboukir se voient les ruines de Canope. Cette bourgade est deux fois célèbre pour nous. Le 1er août 1798, Nelson détruisit dans la rade d'Aboukir la flotte française de l'amiral Brueys, qui n'avait pas eu la prudence de chercher à temps un abri dans le port d'Alexandrie. Le 25 juillet 1793, Bonaparte détruisit, à son tour, une armée turque que l'escadre anglo-ottomanne venait de débarquer dans l'isthme.

Le lac d'Aboukir est aujourd'hui desséché. Aboukir est un petit port situé à dix-huit kilomètres d'Alexandrie. C'est là que fut martyrisé saint Cyr, médecin distingué. Aboukir s'appela désormais Abbou-Kuros, du nom du père Cyr, le jour où le pieux médecin y fut mis à mort.

Puis nous descendons sur le rivage où je détachai quelques échantillons des rochers qui le bordent.

La veille de notre débarquement à Alexandrie, pour pouvoir me rendre compte à mon arrivée de la position de la ville et de la nature du sol sur lequel elle est construite, j'avais relu des notes prises dans le premier volume des leçons de géologie de M. Elie de Beaumont, et j'ai pu sur les points que j'ai parcourus en constater l'exactitude. En voici quelques fragments.

“ Entre les lacs Maréotis et Madieh d'une part, et la
 “ mer de l'autre, court du sud-ouest au nord-est une chaîne
 “ continue de rochers calcaires, espèce de digue naturelle

“ qui est le prolongement de la côte d’Afrique et qu’il ne
“ faut pas confondre avec le sol d’alluvion qui forme les au-
“ tres parties saillantes du rivage. Elle s’étend sur deux myria-
“ mètres au nord-est d’Alexandrie, jusqu’au port d’Abou-
“ kir, devant lequel est l’flot qui termine cette chaîne. Vers
“ l’extrémité de cette presqu’île florissait la ville de Canope,
“ bien des siècles avant le temps d’Alexandrie et même
“ avant celui d’Homère... Cette bande de rochers calcaires
“ est presque constamment battue par les vents régnants du
“ nord et de l’ouest. L’action des vagues contre cette côte
“ en occasionne la destruction. On trouve, en la parcourant
“ au sud-ouest d’Alexandrie, les vestiges d’anciens ouvra-
“ ges creusés dans le roc, parmi lesquels on distingue celui
“ que les voyageurs ont désigné sous le nom de Bains-de-
“ Cléopâtre, et les catacombes pratiquées sous l’ancien
“ quartier d’Alexandrie, appelé Nécropolis.

(A suivre.)

E. GASNAULT.

LA DÉCAPITATION CHEZ LES INSECTES

Les cœurs sensibles s’émeuvent, au récit de l’exécution des suppliciés, lorsqu’ils entendent raconter que certaines agitations des membres ou de la tête se sont produites après la décollation ou le foudroiement électrique. L’émotion du public aurait pourtant une bien autre intensité si la guillotine, en particulier, servait à appliquer la peine de mort chez les insectes,—comme il paraît qu’à certaines époques de l’histoire il y eut des condamnations à mort prononcées et exécutées contre des animaux domestiques reconnus coupables de graves offenses. Car si la vie s’éteint très vite, et parfois instantanément, chez les hommes pendus ou électrocutés, et surtout chez les décapités qui perdent tout de suite

connaissance, elle persiste au contraire plus ou moins longtemps chez les insectes même gravement mutilés.

Nous en avons eu un exemple ces jours derniers. Apercevant sur notre table de travail un superbe spécimen du *Thalessa Nortoni*, Cress., grand hyménoptère dont la tarière seule a près de trois pouces de longueur, et qui était venu là nous ne savons par quelle aventure, nous le primes par le milieu du thorax avec des pinces. Mais il arriva que l'insecte saisit, avec ses mandibules et ses pattes antérieures, certain objet qui se trouvait à sa portée, et s'y accrocha avec tant de force, que son thorax se fendit obliquement et nous ne retirâmes qu'une partie de son corps : la tête et la moitié du thorax, avec les deux pattes antérieures, restèrent fixées sur l'objet. Eh bien, cet hyménoptère mutilé, comprenant l'autre moitié du thorax et l'abdomen, a continué de vivre durant trois jours entiers !

Comment expliquer qu'un homme ou un animal vertébré meure aussitôt qu'il est privé de sa tête, tandis qu'un insecte décapité continue à vivre aussi longtemps ? Cela tient uniquement aux différences d'organisation très profondes qui existent entre les vertébrés et les invertébrés.

Chez le vertébré, le cerveau est comme le centre de la vie ; c'est à coup sûr le centre de l'action nerveuse qui préside à toute la vie sensitive. Or l'activité du cerveau dépend, à chaque instant, de la nutrition qui est si bien sa condition essentielle que, dès l'arrêt de la circulation du sang—qui lui fournit les éléments nutritifs,—elle cesse aussitôt. Quant au corps du décapité, le système nerveux,—séparé de son centre, le cerveau,—cesse aussi de fonctionner, par conséquent de produire les mouvements du cœur ; et par là-même s'arrête la circulation du sang, lequel d'ailleurs s'échappe par les vaisseaux qu'a ouverts l'instrument tranchant.

Les choses se passent tout autrement chez l'insecte décapité. D'abord, malgré l'ablation de la tête, la respiration dans le corps de l'insecte continue de s'opérer comme au-

paravant, c'est-à-dire par les stigmates, petites ouvertures qui existent pour cet objet le long de ses flancs. La circulation du sang, qui est peu active, se continue aussi, actionnée qu'elle est par un vaisseau *dorsal* qui est son organe de propulsion. Et celui-ci poursuit son action, du moins durant un certain temps, sous l'influence du système nerveux, dont au moins une partie considérable reste intacte et conserve son activité propre. Car il n'y a pas de cerveau, ou centre nerveux unique, chez l'insecte. Ou plutôt, peut-être pourrait-on dire qu'il y a autant de cerveaux que de ganglions nerveux distribués dans tout le corps et qui sont, comme dit très bien Provancher, "autant de centres indépendants, d'où s'échappent les nerfs propres aux organes qui les avoisinent."

Et voilà pourquoi le corps de cette femelle de *Thalessa Nortoni*, Cress., a pu vivre trois jours après la terrible mutilation qu'elle avait subie.

Quant à dire pourquoi sa vie n'a pas persisté plus longuement, et même durant la durée normale, c'est autre chose. Il aurait fallu soumettre ce cas à un jury d'experts en médecine entomologique, lequel aurait indiqué, comme causes prochaines de la mort, le choc nerveux produit par la mutilation elle-même, la fièvre résultant de l'horrible blessure, les troubles organiques ayant originé de l'exposition à l'air des organes intérieurs, et d'autres motifs non moins scientifiques et vraisemblables, où il n'y a que l'embarras du choix.

Notre flore septentrionale

—Le Saguenay, comme on le sait, n'est guère propice à la culture des pommiers, pruniers, cerisiers, etc. Aussi nous croyons devoir signaler, presque à l'égal d'un événement, que le 31 juillet nous avons vu des guignes ou cerises de France (*Cerasus avium*, D. C.) qui avaient parfaitement

mûri sur les terrains du séminaire de Chicoutimi, dans un endroit d'ailleurs particulièrement favorable. C'est peut-être la première fois que l'on récolte de ces fruits dans notre région.

—Nous avons été bien surpris, le 8 août, de rencontrer un très beau spécimen de Marronnier d'Inde (*Æsculus hippocastanum*, L.), dans le jardin du presbytère de Saint-Irénée (Charlevoix.) Etant donné que cet arbre ne croît pas sans difficulté même à Québec, nous ne nous attendions pas à le rencontrer dans un endroit situé encore plus vers le nord. Et, qui plus est, cet arbre était chargé de fruits.—Il y a donc, en Canada, plus d'endroits que nous ne pensions où il peut être question de... tirer² les marrons du feu, aux dépens du prochain ou non.

Les Longicornes à Montréal

On nous écrivait de Montréal, il y a quelque temps :

“ Notre île est très riche en espèces (de coléoptères), même rares. Dans ma dernière chasse, par exemple, j'ai capturé : 12 *Toxotus villiger* ; 2 *T. chaumii* ; 12 *Gaurotes cyanipennis* ; 40 *Leptura pubera* ; 7 *Oberca 3-punctata* ; 2 *Leptura zebra* ; 2 *Saperda vestita* ; 2 *S. lateralis*, etc., pour ne parler que des Longicornes. C'est magnifique, n'est-ce pas ?”

Nous plaignons sincèrement ceux de nos lecteurs qui, à la vue de cette seule énumération, ne se sentiront pas enthousiasmés par l'enthousiasme entomologique le plus intense. Car ce n'est pas partout que l'on peut faire des chasses aussi fructueuses.

PUBLICATIONS REÇUES

—*Rapport annuel, pour 1895, de la Commission géologique du Canada, avec cartes.*

Une grande partie de ce volume est consacrée au rapport de M. A.-P. Low sur les explorations qu'il a faites, de

1892 à 1895, de la péninsule du Labrador. Une superbe carte du Labrador, en quatre feuilles, accompagne ce rapport, que terminent des listes des mammifères, oiseaux, poissons, insectes et plantes rencontrés dans cette région. Cette étude du Labrador, dont une grande partie appartient à notre Province, et qui a tout l'attrait d'une terre encore inconnue, est d'une importance considérable ; et nous aurons probablement l'occasion d'en dire quelque chose à nos lecteurs.

—*Annuaire de l'université Laval*, 1898-99. La partie la plus intéressante du volume est le compte rendu de la séance de clôture de la dernière année scolaire, laquelle fut académique dans le sens complet du mot. Un appendice de 50 pages, consacré au séminaire de Québec, termine l'Annuaire de l'Université.

—*Catalogue of St. Viator's College* (Bourbonnais, Ill.), 1898-99. Publication qui donne une excellente idée du collège de Bourbonnais. Très belle typographie, nombreuses gravures supérieurement exécutées.

—Dr E. Gélineau, *Traitement des névroses et en particulier de l'épilepsie*. Sceaux (Seine).



On annonce la publication prochaine du premier volume (Légende hagiographique) de l'ouvrage *Les trois légendes de madame Sainte Anne*, par le P. P.-V. Charland. Le prix de la souscription est de \$1.50 pour ce premier volume, plus 25 cts pour les frais d'envoi. S'adresser au R. P. P.-V. Charland, chez les Dominicains, Lewiston, Me.



—Nos félicitations à la *Vérité*, qui vient de commencer sa dix-huitième année.

—*Le Journal d'Agriculture et d'Horticulture*, en entrant dans sa deuxième année, nouvelle série, a été l'objet d'heureuses améliorations : format agrandi, caractères plus favorables à tous les yeux. Nous nous réjouissons de ces changements, qui lui permettront d'exercer encore plus d'utile influence dans la classe agricole.

“LABRADOR ET ANTICOSTI”

PAR L'ABBE HUARD

Volume de XV-505 pages in-8o, format et caractères du *Naturaliste*. Impression de luxe. Illustré de 45 portraits et autres gravures, et d'une carte du golfe Saint-Laurent dressée expressément pour cet ouvrage.

[Journal de voyage—Historique et état présent de tous les postes de la Côte Nord, depuis Betsiamis jusqu'au Blanc-Sablón, et de l'Anticosti—Mœurs et usages des Montagnais—Pêcheurs canadiens et acadiens—Cométiques et chiens du Labrador—Détails complets sur la chasse au loup marin, et la grande pêche au saumon, au hareng, à la morue—La vérité sur l'Anticosti ; renseignements inédits ; l'entreprise Menier.] Prix : \$1.50. Par la poste : \$1.60 pour le Canada ; \$1.70 pour les États-Unis et l'Union postale.

En vente au bureau du *Naturaliste*, et chez les libraires de Québec et de Montréal.—A Paris, au prix de 10 francs, chez A. Roger et F. Chernoviz, Éditeurs, 7, rue des Grands-Augustins.

LIVERPOOL, LONDON & GLOBE

Compagnie d'assurance contre le **Feu et sur la Vie**

La plus puissante Compagnie du monde entier

FONDS INVESTIS : \$53,213,000

INVESTIS EN CANADA : \$1,300,000

ASSURANCES PRISES AUX PLUS BAS TAUX

Églises, presbytères, collèges, couvents, maisons privées et fermes, assurés pour 3 ans au taux de 2 primes annuelles

Wm. M. MacPHERSON, Agent, Québec

Jos.-Ed. Savard, Rue Racine, Chicoutimi

Solliciteur pour Chicoutimi et Lac St-Jean.

PHOENIX ASSURANCE

Fait affaire au Canada depuis 1804

CAPITAL : \$13,444,000

COMPANY OF LONDON

Tous nos contrats d'assurance sont garantis par près de \$20,000,000 de sûretés.

PATERSON & SON, Agents généraux, Montreal
JOS.-ED. SAVARD, Agent pour Chicoutimi et Lac Saint-Jean, Chicoutimi

LA ROYALE

Compagnie

d'Assurance d'Angleterre

CAPITAL : \$10,000,000.—VERSEMENTS : \$42,000,000

Surplus de l'actif sur le passif :

Le plus considérable de toutes les compagnies d'assurance contre le **FEU**

WM. TATLEY, Agent général, Montréal

JOS.-ED SAVARD

Agent pour Chicoutimi et Lac St-Jean. . . . CHICOUTIMI